

Association de Gestion de la Maison des Familles

Le Figuier



Compte rendu réunion du Bureau du

8 septembre 2017

Présents : Françoise TRELLU, Paul BUSIN, Céline DELAUNAY, Michelle MAUGÉ

Absents : Michel CARTRON, Martine PHILIPPE

ORDRE DU JOUR

- + Classement de la maison et retour sur les différents courriers ou visites reçus
- + Expertise et travaux
- + Chauffage et climatisation
- + Diffusion de nos comptes rendus
- + Communication et CHU
- + Informatique et code WIFI
- + Occupation de la maison
- + Divers

CLASSEMENT DE LA MAISON ET RETOUR SUR LES DIFFERENTS COURRIERS ET VISITES RECUS

Sur le raccordement de notre ligne téléphonique au PC de sécurité du CHU nous avons rencontré Mr PAILHÉ le 6 juillet 2017. Celui-ci a pris connaissance de notre demande et en a compris l'objet. Il était étonné que nous n'ayons pas pris contact avec le CHU à la création de la maison car cela aurait été possible à ce moment- là. Il demande à un technicien de venir voir la faisabilité.

Le technicien, Mr BOURDAIS, est venu le 20 juillet. Nous avons fait le tour de toutes les installations et il confirme que notre niveau de détection des incendies est complet. Il a remis en route l'horloge qui déclenche les alarmes à tous les étages en cas d'incendie. Pour lui nous n'aurions aucun « plus » à ce que notre maison soit reliée au PC sécurité puisqu'en cas d'incendie le CHU fait appel aux pompiers **comme nous devons le faire.**

Pas de réponse de la Mairie d'Angers malgré des relances téléphoniques 12, 17 et 19 juillet et nouvel appel ce jour ; message laissé à la secrétaire. Celle-ci rappelle et indique que ce courrier a été transmis aux pompiers et sans réponse à ce jour. Elle confirme néanmoins que la mairie ne fait qu'entériner la décision de classement préconisé sans aucun regard sur le fond.

Le service de sécurité répond en substance que si ce déclassement ne correspond pas à notre situation il faut que nous demandions un reclassement.

En conclusion, la Mairie reporte ses responsabilités sur la SDISS qui elle-même nous dit qu'un reclassement n'est pas nécessaire.

Décision du bureau : Compte tenu de ces réponses nous ne demanderons pas un nouveau classement.

Un affichage supplémentaire, précisant qu'en cas d'incendie il faut appeler le 18, sera fait dans toutes les chambres et dans la maison.

Nous informerons le CA lors de notre prochaine réunion

EXPERTISE ET TRAVAUX

Suite aux fuites importantes du 26 juillet un mail accompagné de photos a été adressé à la MAIF. Celle-ci répond le 3 août en missionnant un nouvel expert. N'ayant aucune nouvelle l'expert a été appelé le 7 septembre. Pour l'instant le dossier n'avait pas été traité et il reprend contact avec la MAIF pour la suite à donner.

Affaire à suivre

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Les travaux ont commencé lundi 4 septembre et seront terminés pour le 15 septembre. Ces travaux se sont bien passés.

L'enlèvement de la climatisation et des convecteurs, vendus pour la somme de 1 500 € se fera le jeudi 14 septembre.

DIFFUSION DE NOS COMPTES RENDUS

AFELT avait demandé que nos comptes rendus soient adressés à l'ensemble des membres (AG, CA, bénévoles). Toutefois, en ce qui concerne nos réunions de bureau, il nous semble qu'il ne soit pas nécessaire de leur adresser.

Décision du bureau : le compte rendu de nos réunions de bureau ne sera plus adressé aux membres du CA et de l'AG pour ne pas faire redondance avec les sujets traités en CA.

La diffusion reste inchangée pour les bénévoles : mise en ligne sur le site et disponible dans le classeur rouge du bureau.

COMMUNICATION ET CHU

Un bénévole nous a transmis la communication que le CHU faisait au profit du Logis Ozanam. Devons-nous demander la même publicité de notre maison ?

Décision du bureau : un rendez-vous sera pris avec le service communication du CHU

INFORMATIQUE ET CODE WIFI

Orange, contacté ce jour, nous informe qu'il est possible de donner des codes WIFI individuels. C'est Orange Business qui s'en occupe au 1017. Le n° est appelé et on nous indique que ce service est destiné aux hôtels comportant de nombreuses chambres, que ce service est payant et qu'il faut compter au minimum + de 100 € par mois. De plus sur les offres pro impossible de mettre le contrôle parental.

Nous avons contacté le concepteur d'Accesslog ; ce dernier nous informe que d'autres solutions sont possibles pour notre structure : il demande à IP Focus de nous contacter.

En attente du rappel de IP FOCUS

OCCUPATION DE LA MAISON

Si début septembre avons constaté une occupation plus importante, notre situation se révèle préoccupante. Il semble qu'aujourd'hui les familles ayant besoin d'un hébergement passe par les réseaux sociaux et obtiennent par ce biais des hébergements gratuits.

Dans le cadre de la prévision du budget 2018 effectuée pour la CARSAT, les constatations suivantes ont été faites :

- Occupation juillet 2017 : **47 %** (idem juillet 2016)
- Occupation août 2017 : **20 %** (33% en août 2016)

Nous constatons une baisse des revenus de 15000 €, néanmoins nos charges devant baisser nous devrions être à l'équilibre.

DIVERS

▪ Facturation

Divergences de calcul entre les maisons, notamment avec celle de Tours. Un mail a été adressé à la Fédération qui promet une réponse pour lundi prochain.

▪ Signalisation de notre parking

Nous devons mettre aux normes notre signalétique qui évitera que celui-ci soit occupé par des personnes étrangères à la maison. Un devis pour ce panneau, fournitures et pose comprise s'élève à 365 €.

Contact a été pris avec la mairie d'Angers afin qu'elle nous communique son fournisseur pour un meilleur coût : après avoir eu 4 interlocuteurs la réponse a été la suivante : « n'a pas à nous renseigner », « n'a pas à nous conseiller » et « consulter sur les pages jaunes » !

Décision du bureau : accord sur le devis à 365 €

▪ Entretien des espaces verts

La personne qui entretenait nos espaces verts est partie en retraite fin avril 2017. Il a cédé son carnet d'adresse à un auto-entrepreneur, qui ne peut continuer car il s'est engagé à ne travailler qu'avec des chèques emplois services.

Décision du bureau : des devis vont être demandés en priorité auprès d'associations spécialisées en jardinage

▪ Formation

A ce jour, sur les 20 invitations envoyées concernant notre formation du 21 novembre, seules 5 personnes ont répondu : 4 négativement et 1 souhaite partir plus tôt.

Cette formation, **prévue depuis le 2 mars 2017**, est obligatoire conformément à la loi santé de 2016. Un mail de rappel et de motivation va être envoyé.

▪ AGORA

Agora se déroulera les 7 et 8 octobre. Paul et Françoise seront absents.

Devons-nous envoyer un « doddle » pour planifier les présences des bénévoles de l'AGMF qui devront faire une distribution de flyers pour tenter de recruter de nouveaux bénévoles ?

Décision du bureau : ok pour le « doddle »

La séance est levée à 20H30

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu
le 24 octobre 2017 à 18 heures**